

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

« Garder cette solidarité avec la réunion des associations »



Jean-Marie Morisset, sénateur, et le Réveil musical gâtinais.

Jeudi 31 janvier, le sénateur Jean-Marie Morisset, accompagné des maires des communes de l'ancien canton de Mazières-en-Gâtine, ont réuni l'ensemble des responsables de la vie associative du territoire. Une tradition perpétuée depuis près de trente ans, avec la dégustation de la galette des rois, offertes par les trois boulangers, Sébastien Dubuis de Beaulieu-sous-Parthenay, Olivia et Gaëtan Coquerie de Mazières-en-Gâtine et Dolorés Brault de Verruyes.

En présence de Christophe Burbaud, sous-préfet : « *L'Etat reste partenaire des collectivités territoriales* ». Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine et des élus, étaient aussi présents.

Les sonneurs du rallye Saint-Hubert de Gâtine ont ouvert la séance. Benoît Piron maire de Saint-Par-

doux-Soutiers a rappelé l'ouverture de la boulangerie le 2 mars : « *Sept ans de travail, un dossier tortueux et épineux que nous avons concrétisé. Nous devons tous nous en réjouir* ».

Jean-Marie Morisset a fait un tour d'horizon des communes, avec une mise à l'honneur de 153 associations, dont 16 nouvelles en 2018, « *garder cette solidarité à travers cette réunion d'associations*. Il a salué le travail des trois boulangers en présence d'Emmanuel Grippon, président de la Fédération départementale et régionale de la boulangerie et d'Anne Pichelin, directrice de la Fédération départementale de la boulangerie et pâtisserie des Deux-Sèvres. L'harmonie du Réveil Musical Gâtinais a clos la soirée, avant un moment convivial autour de la galette.